

Gorilla Journal

Journal de Berggorilla & Regenwald Direkthilfe

No. 42, juin 2011



**Situation des
orphelins gorilles
de montagne et
gorilles de Grauer**

**Un « éclairage »
génétique
sur l'histoire évo-
lutive des gorilles**

**Gorilles dans le
Parc National de
Deng Deng**

**Projet de Protec-
tion des Gorilles :
situation des
gorilles en 2011**



BERGGORILLA & REGENWALD DIREKTHILFE

Table des matières

R. D. Congo	3
Un nouveau comptage des gorilles au Parc National de Kahuzi-Biega	3
Dangers au Parc de la Maïko	3
Projet d'appui à la gestion intégrée de la Réserve de Sarambwe	5
Attaque d'une patrouille de gardes dans le Parc National des Virunga	7
Situation des orphelins gorilles de montagne et gorilles de Grauer	8
Rwanda	11
Un virus humain en cause dans la mort de gorilles de montagne	11
Cross River	12
Rénovation du camp de base au Sanctuaire d'Afi	12
Un nouvel « éclairage » génétique sur l'histoire évolutive des gorilles	13
Gorilles	15
Gorilles dans le Parc National de Deng Deng	15
Deux tueurs de gorilles arrêtés au Congo	17
Trafic de faune et trafic d'influence	18
Projet de Protection des Gorilles : situation des gorilles en 2011	21

Gorilla Journal 42, juin 2011

Editeur : Angela Meder
Augustenstr. 122, 70197 Stuttgart, Allemagne
Fax +49-711-6159919
E-mail meder@berggorilla.org
Traduction : Yves Boutelant, Jean-Pascal Guéry, Julia Peguet, Florence Perroux
Réalisation : Angela Meder
Couverture : Dirk Jörgens avec Good Luck (Afi Mountain au Nigeria)
Photo: Dirk Jörgens

Adresse de l'organisation :

Berggorilla & Regenwald Direkthilfe
c/o Rolf Brunner
Lerchenstr. 5
45473 Muelheim, Allemagne
E-mail brunner@berggorilla.org
Site web : <http://www.berggorilla.org>

Auteurs

Ruffin Ambahe est chargé de la surveillance et de la coordination anti-braconnage à la WCS pour les projets Mbam et Djerem et Deng Deng. Il en supervise également les responsables d'études.

Edgar Ambassa est éco-garde au Parc National de Mbam et Djerem et chef de l'équipe de surveillance de Mbam et Djerem et de Deng Deng.

Dr. Richard Bergl est Curateur pour la Conservation et la Recherche au North Carolina Zoo. Il a participé aux travaux de recherche sur les gorilles de Cross River et aux activités de conservation depuis 1999.

Nicolas Bout est Directeur du PPG Gabon et Représentant du *Fondation Aspinnall* au Gabon.

Amos Courage est Directeur des Projets Outre-mer du *Fondation Aspinnall* à Port Lympne.

Molly Feltner est responsable de la communication du MCVP et travaille au Rwanda depuis 2009. Elle a 9 ans d'expérience en tant qu'auteur et photographe et a publié des reportages dans des journaux tels que le *National Geographic Traveler* et *USA Today*.

Bernard Fosso est le Chef de Projet de Mbam et Djerem pour la WCS du Cameroun.

Dr. Roger Fotso est le Directeur de Programmes de la WCS du Cameroun.

Naftali Honig a suivi des études d'ethno-botanique à la Cornell University. A l'heure actuelle, il exerce les fonctions de Coordinateur de la PALF.

Relation bancaire :

Numéro de compte 353 344 315
Stadtsparkasse Muelheim, Allemagne
Code bancaire 362 500 00
IBAN DE06 3625 0000 0353 3443 15
SWIFT-BIC SPMHDE3E
Suisse : Postscheckkonto
n° 40-461685-7, Postfinance

L'observation des gorilles a été sa motivation principale pour s'occuper de conservation en Afrique Centrale.

Inaoyom Sunday Imong exerce depuis 2004 les fonctions de Responsable de la Recherche à la WCS du Nigeria et conduit actuellement pour son doctorat une étude portant sur les gorilles de Cross River.

Dr. Fiona Maisels est conseiller d'études et de surveillance de la WCS Central Africa.

Luc Mathot a travaillé pour des ONG au Gabon, au Cameroun et au Congo, puis à la réintroduction de gorilles, et enfin à l'application de la législation sur la faune. Il a ensuite décidé de créer l'ONG *Conservation Justice* pour le renforcement de l'application des lois sur la faune. L'association a initié au Gabon le projet AALF.

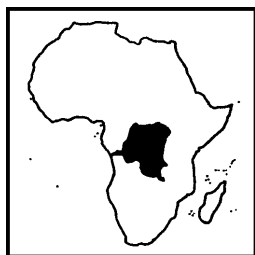
Jean-Bosco Poumegne est chef du projet Deng Deng pour le compte de la WCS du Cameroun.

Claude Sikubwabo Kiyengo a été notre assistant à partir de 2008 et est maintenant Directeur Général de l'Institut Supérieur de Conservation de la Nature, de l'Environnement et du Tourisme (ISCNET). En 2011, il a été choisi comme expert PACEBCo pour la conservation et la biodiversité dans la région de Virunga.

Dr. Olaf Thalmann est membre de l'université de Turku, en Finlande, où il consacre ses recherches à l'histoire démographique et à l'adaptation évolutive des mammifères en s'appuyant sur des instruments génétiques.

Dr. Linda Vigilant dirige un groupe de chercheurs utilisant des méthodes génétiques pour affiner les connaissances en termes d'histoire évolutive et de structure sociale des populations de primates.

Paulin Wilondja-as-Ngobobo a été conservateur principal et chef des gardes du Secteur Sud du Parc National des Virunga de 2006 à 2007. Il est actuellement conservateur du Parc National de la Maïko.



R. D. CONGO

Un nouveau comptage des gorilles au Parc National de Kahuzi-Biega

Une équipe de recherche mandatée par la *Wildlife Conservation Society* (WCS) et par l'*Institut Congolais pour la Conservation de la Nature* (ICCN) a procédé à un comptage des gorilles dans le Parc National de Kahuzi-Biega. Ce comptage a montré que les gorilles de Grauer des zones de haute altitude avait non seulement survécu, mais que leur population avait augmenté depuis le dernier recensement.

Le nouveau comptage, effectué de septembre à octobre 2010, a révélé la présence de 181 gorilles de Grauer, alors qu'en 2004 seulement 168 individus avaient été dénombrés dans le même secteur. Bien que les équipes de recenseurs n'aient pu explorer l'ensemble du secteur de haute altitude, ils ont dénombré un plus grand nombre de gorilles.

« Nous sommes tombés plusieurs fois sur des milices armées pendant notre étude », a déclaré Deo Kujirakwinja, coordinateur du programme Albertine Rift de WCS au Congo. « Mais heureusement, personne n'a été blessé et le résultat de notre recensement est une bonne nouvelle pour tous ceux qui s'intéressent à la conservation. » Le secteur des plaines est encore moins sûr et de ce fait inaccessible aux équipes de chercheurs, car les milices y sont trop présentes.

Extrait d'un communiqué de presse de WCS

Dangers au Parc National de la Maïko

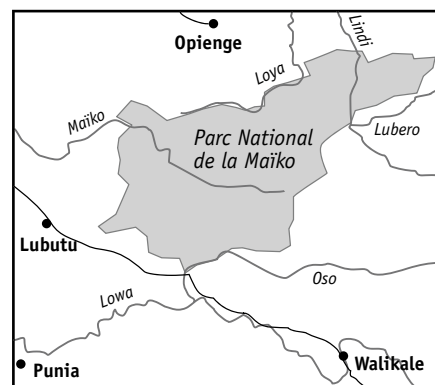
S'il est vrai que le Parc National de la Maïko (PNM) renferme encore une grande biodiversité il est aussi évident que son état général de conservation est demeuré très préoccupant, du fait

des menaces qui pèsent sur ses ressources naturelles et qui n'ont baissé ni d'intensité et ni d'ampleur. Avec le niveau actuel des menaces et leurs conséquences, il est certain que les défis à relever en vue de contenir ces menaces dans des proportions acceptables sont énormes. En effet, le parc fait actuellement face aux multiples problèmes qui menacent sa survie.

L'occupation illégale

Différentes zones du parc sont occupées par différentes bandes armées et autres groupes mystico-religieux. Il s'agit notamment de rebelles Simba dans le secteur sud du parc et dont l'occupation remonte à 1964, de Mai Mai dans les secteurs nord et centre du parc, de groupes mystico-religieux Idomes et de Kitawalistes dans le secteur centre.

Si dans le passé leur présence n'était ni très dévastatrice des ressources naturelles du parc, ni un obstacle pour les activités de conservation, ac-



tuellement cette présence devient de plus en plus inquiétante pour les raisons suivantes :

- L'insécurité entretenue par ces bandes armées rend ces zones inaccessibles ce qui a pour conséquence de baisser le taux de couvertures de nos patrouilles, une situation aggravée par un manque criant de moyens minimums pour organiser les activités de surveillance.



Extraction de minerai à l'intérieur du parc Photo: ICCN/Maïko National Park



R. D. CONGO



Le Directeur du Parc et le Commandant de la 7ème Région Militaire à la sortie d'une réunion consacrée à la sécurité du Parc de Kindu

- Les Simba, qui jadis effectuaient un prélèvement de subsistance, sont devenus aujourd'hui de grands exploitants et trafiquants des ressources naturelles du parc.
- Depuis qu'ils ont fait de l'exploitation des ressources naturelles leur commerce, les Simba ont développé une attitude de méfiance et d'hostilité vis-à-vis de nos éco-gardes qu'ils considèrent être un obstacle à leur « sale besogne » et de ce fait leurs ennemis.

L'exploitation artisanale des minerais à l'intérieur du parc

On dénombre plus de 17 carrières opérationnelles (or, coltan, diamant, etc.) dont 9 dans le secteur nord, 3 au centre et 5 au sud. Celles-ci sont essentiellement des propriétés et/ou des co-propriétés de bandes armées, de certains éléments incontrôlés des Forces Armées et de quelques chefs locaux.

Le braconnage armé et commercial

Ce phénomène est en train de prendre des proportions inquiétantes et constitue la menace la plus importante sur les ressources fauniques du parc. Ce bra-

connage est surtout l'œuvre de bandes armées, de militaires incontrôlés et de colporteurs basés dans des centres urbains périphériques qui achètent du gibier auprès des chasseurs en échange d'argent et/ou de produits manufacturés (sel, savon, habits, cigarettes, boissons alcooliques ...). Les populations locales s'y livrent également, toutefois dans une moindre mesure.

Même si l'éléphant, le buffle, le chimpanzé, les petites primates s'avèrent être plus visés, ce braconnage n'épargne aucune espèce : ces braconniers tuent tout animal qu'ils rencontrent sur leur chemin à l'aide d'armes de guerre, de calibre 12, de pièges et même de poison.



Trafiqants de gorilles

Photos: ICCN/Maiko National Park

La présence des positions militaires dans les zones périphériques du parc et la prolifération des armes de guerre ne font qu'exacerber ce phénomène.

Le trafic de spécimens vivants

Ce trafic est devenu tout-à-fait phénoménal dans les trois secteurs du parc où de jeunes animaux sont capturés vifs, soit pour la compagnie de l'homme, soit pour des raisons commerciales. Les principales espèces visées sont les bébés gorilles, chimpanzés et autres primates, les oiseaux et l'okapi.

Grâce aux efforts et à la détermination du Directeur du parc soutenu par son équipe, un grand réseau de trafiquants illégaux vient d'être démantelé à la suite d'une longue période d'investigation. En effet, depuis le 21 mars 2011, 5 trafiquants opérant en réseau ont été arrêtés et déférés en justice et un bébé gorille de plaine de l'est d'environ 2 ans fut confisqué alors qu'ils s'apprêtaient à le vendre. Ce gorille a été envoyé en quarantaine à Goma pour être pris en charge sur le plan psychothérapeutique.



Paulin Wilondja-As-Ngobobo et le gorille confisqué Lubutu avant son transfert vers Goma



R. D. CONGO

La prolifération d'armes et de munitions dans les régions périphériques du parc

Ceci est le fait d'un commerce illicite d'effets de guerre impliquant les bandes armées actives dans la région mais aussi de l'octroi désordonné de permis de port d'arme. L'émergence de fabricants d'armes et de munitions artisanales complique davantage la situation qui devient quasi incontrôlable. Ces menaces qui sont multiples quant à leur nombre et variées quant à leur nature ont une répercussion négative sur le contrôle du parc : les activités de surveillance en souffrance affectent le taux de couverture qui ne dépasse plus 15%. Cette situation entraîne une cohorte de conséquences parmi lesquelles la recrudescence des activités illégales, la menace accrue sur les espèces, la frustration et la démotivation des éco-gardes, etc.

La résolution de ces problèmes appelle des actions en synergie et un lobbying tous azimuts car parmi ces problèmes il y en a qui, par leur nature, origine et causes, ne peuvent être adressés efficacement par les seuls gestionnaires du parc, d'où l'impérieuse nécessité de fédérer les efforts à travers des actions concertées et participatives.

Sensible aux problèmes que traverse le parc et aux cris d'alarme lancés par les équipes sur le terrain, *Berggorilla & Regenwald Direkthilfe* avait gracieusement consenti à un appui financier substantiel pour contribuer aux efforts des gestionnaires. Grâce à cet appui, les gestionnaires du parc ont entamé depuis le mois de décembre 2010 une campagne de sensibilisation et de lobbying auprès des autorités politico-militaires afin de les persuader de s'impliquer activement dans la recherche de solutions durables aux menaces qui pèsent sur le parc. Plusieurs réunions de lobbying ont déjà eu lieu entre les équipes du parc et les autorités politico-militaires des provinces de

Maniema, du Nord-Kivu et de la province Orientale. Une réunion de haut niveau est prévue à l'issue de ces concertations.

Paulin Wilondja-As-Ngobobo

Projet d'appui à la gestion intégrée de la Réserve de Sarambwe

Le projet d'appui à la conservation de la Réserve de Sarambwe est une série des activités menées par l'ONG VONA avec le financement du Comité Français de l'UICN et de *Berggorilla & Regenwald Direkthilfe*. Il a été défini avec les objectifs suivants :

- l'aménagement de 900 hectares de réserve par le traçage de 28 km de pistes aux fins de surveillance et d'écotourisme,
- la délimitation de 14 km de périmètre au moyen d'arbres plantés en bordure de la réserve,
- la mise en place d'une structure de dialogue et de résolution des conflits aux abords de la réserve, composée d'au moins 10 personnes,
- une formation complémentaire pour les 12 agents de l'ICCN dans les domaines du monitoring, de la protection et de l'écotourisme,
- l'aménagement de 75 hectares de zone périphérique de la réserve en système agro-forestier et en micro-boisement,
- un appui à la surveillance et à la protection de la réserve par la mise à disposition de fonds pour les patrouilles chargées de la surveillance et de la lutte contre le braconnage.

Le projet vise la population des villages de Mwiganywa, Ngoma, Mugandu, Rutukira, Kibanda et Sarambwe, soit 17 235 personnes qui pourront en bénéficier. Parmi ces personnes, 377 devraient en bénéficier directement sous forme d'emplois ou de formation.



Les bénéficiaires indirects sont le Gouvernement Congolais et l'*Institut Congolais pour la Conservation de la Nature* (ICCN), grâce à différents aménagements, à la formation du personnel et aux appuis à la surveillance et à la protection.

Activités du projet et résultats obtenus

Formation au monitoring et à l'écotourisme : Deux séances de formation au monitoring et à l'utilisation du GPS ont été organisées sur le terrain en février et en mars 2010. Elles ont bénéficié d'un financement procuré par la *Berggorilla & Regenwald Direkthilfe* (B&RD) dans le cadre du projet. Six gardes et 4 pisteurs ont bénéficié de cette formation, dont les thèmes principaux étaient les types d'habitat, la détermination et l'enregistrement de coordonnées géographiques, la biologie des gorilles et l'utilisation de la boussole.

Organisation d'un atelier de réflexion sur la gestion de Sarambwe : Cette activité s'est déroulée pendant la première phase du projet. Pendant 3 jours, 35 personnes issues de toutes les couches de la population de Sarambwe, des représentants de l'Administration du territoire de Rutshuru et de la cité de Kiwanja, des ONGs et programmes internationales (WWF,



R. D. CONGO



Patrouille de gardes sur une piste limitant la Réserve de Sarambwe

Photo: Augustin Rwimo

CARPE, PICG), des ONG locales, des associations œuvrant sur les sites de Sarambwe, un représentant des Pygmées et des agents de l'ICCN ont réfléchi aux problèmes de gestion rencontrés à Sarambwe et aux possibilités de les résoudre. Les recommandations formulées ont été appliquées pendant toute l'exécution du projet, ce qui a concouru à sa réussite.

Mise en place d'un comité villageois pour la gestion participative :

A la suite de l'atelier décrit ci-dessus, un comité chargé de la résolution des conflits et du suivi des activités de développement aux abords de la réserve a été mis en place et présenté officiellement le 30 mai 2010 à l'ICCN, aux autorités et aux ONGs présentes sur place, ainsi qu'à la VONA. Ce comité comprend 19 personnes dont 4 femmes (18 représentants de chaque notabilité/village plus le Chef de Groupe).

Délimitation du parc matérialisée par des arbres : Trois pistes de délimitation existent et totalisent 17,2 km : l'une au sud, l'autre à l'est et une troi-

sième à l'ouest de la Réserve de Sarambwe. La piste sud longe la rivière Evi et est longue de 3 km, la piste de l'est est longue de 6 km et sépare le parc ougandais (Bwindi Impenetrable National Park – BINP) de la Réserve de Sarambwe. La piste de l'ouest est longue de 8,2 km et délimite la réserve des champs de la communauté. Cette piste forme un angle et couvre aussi la partie nord de la réserve.

Pour ce qui est des pistes est et ouest, la première, qui existait déjà avant le projet, a été entretenue deux fois. La seconde a d'abord été tracée sur 600 m, puis entretenue une fois. Les travaux de matérialisation de cette dernière piste ont été réalisés par la plantation de 983 plants d'*Erythrina abyssinica*, dont 745 pour le regarnissage.

Aménagement de pistes pour la surveillance et les patrouilles : Dix pistes orientées d'ouest vers l'est et une piste (dite piste centrale) orientée du sud au nord ont été tracées à l'intérieur de la réserve. Elles totalisent 32 380 m, contre 28 000 m prévues ini-

tialement dans le projet, ce qui constitue un dépassement de 4380 m, soit 15,43% du volume des travaux. Ces 11 pistes ont été tracées et entretenues régulièrement jusqu'à la fin du projet.

Production de plants forestiers et agro-forestiers dans des pépinières :

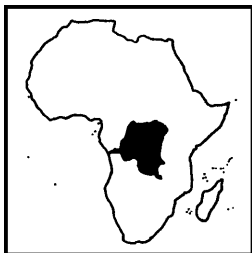
Au total 4 pépinières ont fonctionné pendant la durée du projet et ont fourni 95 000 plants forestiers et agro-forestiers, lesquels ont permis l'aménagement de 89 hectares, dont 65 en agroforesterie et 24 en micro-boisement. Le choix des essences d'arbres forestiers et d'arbustes agro-forestiers a été fait par la population bénéficiaire du projet. Les essences ci-après ont été utilisées : *Eucalyptus*, *Grevillea*, *Calliandra*, *Leucaena*, cyprès, *Maesopsis* et *Markhamia*.

Appui à la surveillance : L'appui à la surveillance dans le cadre du projet consiste en la fourniture à l'ICCN de



En haut: dans une pépinière, jeunes arbres prêts à être plantés; en bas: distribution de plants à la population

Photos: Augustin Rwimo



R. D. CONGO



Le nouveau poste de patrouille

Photo: Augustin Rwimo

fonds destinés à financer les rations des gardes de Sarambwe. Les rations ont pu être financées pendant toute l'année écoulée et un transfert est en cours pour cette année.

Au mois de septembre 2010, la population ougandaise qui avait envahi la réserve, prétextant qu'une partie de celle-ci était située en territoire ougandais, a dû abandonner ses champs. Sur les 400 hectares estimés avoir été occupés par les ougandais, 350 ont été récupérés et la régénération progressive de la jachère y est en cours.



Braconniers arrêtés dans la réserve
Photo: Augustin Rwimo

Plusieurs braconniers ont été arrêtés, ce qui a fait baisser le braconnage dans la réserve. Il en résulte que les gorilles sont devenus plus visibles et que les signes de leur présence ont augmenté dans l'aire de distribution, laquelle représente la totalité de la réserve, soit 980 hectares.

Il est nécessaire de maintenir cette surveillance afin que la zone de régénération redevienne une forêt et pour que la faune puisse se maintenir. Le nombre de gardes ayant été réduit, le chef de poste de Sarambwe a recours à des pisteurs des environs pour l'aider à effectuer des patrouilles. Cependant, ces pisteurs ne reçoivent pas les mêmes éléments de motivation (prime ou des rations) que les gardes.

Construction d'un poste de patrouilles : Comme stipulé dans le projet original, la B&RD a financé la construction du poste des gardes de Sarambwe. La construction de ce poste a eu lieu en novembre pour s'achever début décembre 2010.

Fourniture de ration aux patrouilles : les fonds fournis par la

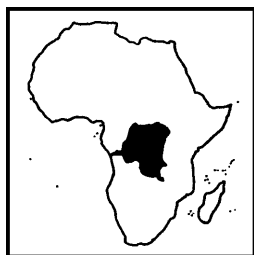
Attaque d'une patrouille de gardes dans le Parc National des Virunga

Le 24 janvier 2011, 3 gardes et 5 soldats de l'armée régulière congolaise ont été tués dans le Parc National des Virunga lors d'une violente attaque de leur véhicule de patrouille. 3 autres personnes ont été blessées lors de cette attaque. Une grenade actionnée par un lance-grenades a touché le véhicule de patrouille lors d'une embuscade menée tôt le matin près de la limite du parc. Les gardes avaient été déployés le long d'une route traversant le parc dans le but d'assurer la sécurité des personnes empruntant celle-ci. On pense que les agresseurs, qui ont pris la fuite à pied, font partie de la milice du FDLR et que l'agression constitue un acte de représailles contre la destruction de deux camps de la milice par les gardes en décembre 2010.

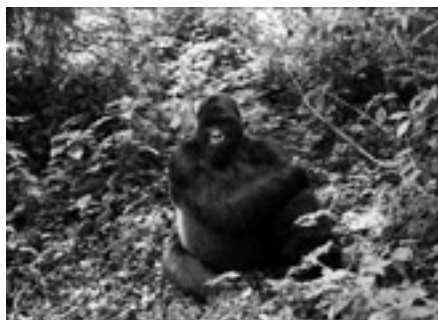
L'attaque s'est produite à environ 100 km au nord de Goma et constitue l'agression la plus violente à l'encontre d'une patrouille du Parc National des Virunga depuis plus d'un an. Les gardes du parc et des soldats de l'armée régulière assurent conjointement la sécurité d'une zone du parc connue pour être très fréquentée par les miliciens du FDLR.

Selon Emmanuel de Merode, directeur du Parc National de Virunga, 130 gardes du parc ont été tués depuis le début des affrontements en 1996.

D'après un communiqué de presse du Parc National de Virunga, ICCN



R. D. CONGO



L'un des gorilles habitués de Bwindi pendant l'une de ses visites
Photo: Augustin Rwimo

B&RD pour la ration des patrouilles couvraient les besoins jusqu'à fin décembre 2010. La ration a été disponible pendant toute cette période et a permis la surveillance continue de la réserve.

Bénéfices du projet

Un total de 479 personnes (population locale) a bénéficié directement du projet. A cela il faut ajouter les écoles de la place qui ont bénéficié de plantules pour leurs terrains scolaires, comme par exemple l'école primaire de Kisharu (600 élèves), l'école primaire de Kasarabandwa (212 élèves) et l'Institut Technique Agricole et Pédagogique de Kisharu (200 élèves). L'implication des écoles environnantes dans la recherche des plantules a suscité la mise en place des pépinières scolaires, une idée développée par l'*Initiative Brousse* et le WWF. Dans un questionnaire soumis à 33 des 80 ouvriers permanents pour leur demander ce que le projet leur avait apporté, ces derniers déclarent qu'ils ont bénéficié du projet.

- Tous les ouvriers ont pu couvrir les frais scolaires de leurs enfants pendant la durée du projet.
- 4 ouvriers ont acheté respectivement 6, 4, 2 et 2 porcins, qui sont devenus des porcs adultes entretemps. Grâce à cela, ils peuvent payer les frais de scolarité, ainsi que d'autres fac-

teurs de coûts comme les maladies dans la famille.

- 20 mamans se sont constituées en association et ont pu acheter des boutures de manioc améliorées et sélectionnées, résistantes à la mosaïque. Elles les cultivent avec une rentabilité 2 fois plus élevée que la moyenne, sans compter les prélèvements pour l'alimentation.
- 6 ouvriers ont pu acheter des tôles pour couvrir leurs maisons.
- 3 ouvriers ont acheté des parcelles le long de la route principale.
- Les personnes qui ont répondu aux questionnaires semblent regretter que l'un des ouvriers, en dehors du paiement des frais pour ses 2 enfants, n'ait rien fait d'autre avec l'argent du projet.

Conclusion

Les objectifs du projet ont été atteints à 100% pour la plupart des activités, certaines ayant même dépassé 100%. Les infrastructures mises en place (layon de démarcation, pistes de surveillances, pépinières d'arbres et arbustes) continuent à être utiles à la réserve et à la population locale. Grâce aux formations reçues, les gardes, les pisteurs et les pépiniéristes peuvent continuer leurs activités. Le projet a permis de raffermir les liens dans la population et a incité à mettre en place des pépinières scolaires par le WWF/PEVi (*Programme Environnemental autour des Virunga*).

Claude Sikubwabo Kiyengo

Situation des orphelins gorilles de montagne et gorilles de Grauer au Congo

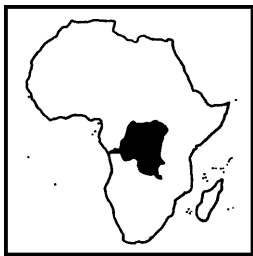
Gorilles de montagne

Le 23 novembre 2010, la femelle Maisha (9 ans) et le mâle Kaboko (7 ans) ont déménagé du centre de quarantaine pour orphelins du *Mountain Go-*

rilla Veterinary Project (MGVP – Projet Vétérinaire pour les Gorilles de Montagne) de Kinigi, au Rwanda, pour être installés au centre Senkwekwe du Parc National des Virunga, en République Démocratique du Congo. Pour Maisha et Kaboko, qui avaient été capturés par des braconniers dans le Parc National des Virunga en 2004 et 2007, c'était en quelque sorte un retour à la maison. Ils ont été emmenagés dans une zone de forêt luxuriante clôturée, dans laquelle ils sont en semi liberté. Quand Maisha et Kaboko sont arrivés, Ndeze et Ndakasi, deux femelles de 4 ans, orphelines depuis les massacres de gorilles de 2007 dans le Parc National des Virunga, vivaient dans un autre enclos forestier, plus petit, à Senkwekwe.

Le but final idéal pour ces orphelins, c'est la réintroduction dans leur milieu naturel. Mais cette solution ne sera envisagée que si les gorilles apprennent tout ce qu'ils doivent savoir pour survivre de manière autonome en forêt. La communauté pour la conservation des gorilles de montagne est convaincue que la meilleure façon de donner toutes les chances de survivre à de tels orphelins réintroduits serait de les relâcher en groupe, en famille constituée. Par le passé, les tentatives de réintroduction de gorilles seuls dans le but qu'ils constituent leur famille ont échoué.

Depuis le 19 février 2011, les Gorilla Doctors de MGVP et les Gardens du Parc National des Virunga travaillaient pour intégrer 4 orphelins à une famille. Jan Ramer, manager régional du MGVP, vétérinaire et ancien soigneur animalier en parc zoologique où elle a acquis de l'expérience auprès de primates qu'elle devait mettre en contact, a pris en mains le processus de mise en contact. Pour les tout premiers jours, Debbie Cox, de l'Institut Jane Goodall, l'a assisté. André Bauma, Chef Soigneur du Parc National des Virunga, est la personne qui connaissait le mieux les 4 gorillons. Il était



R. D. CONGO

également là pour faire part de ses conseils, ainsi quelques autres soigneurs du Parc National des Virunga, ainsi que les Docteurs du MGVP.

Mettre en contact des gorilles qui ne se connaissent pas est un processus délicat et très stressant, a priori avec des jeunes qui ne sont pas habitués à se soumettre à des gorilles plus âgés et donc dominant. Des blessures sérieuses peuvent être infligées, et les animaux peuvent être traumatisés si la procédure n'est pas menée avec prudence.

Le premier jour, Ndeze et Ndakasi ont été emmenés de leur enclose au bâtiment de nuit où Kaboko et Maisha attendaient. Le bâtiment de nuit comprend quatre pièces, deux de chaque côté d'une allée centrale, et sont reliées par des portes et des tunnels qui peuvent être fermés pour isoler les gorilles si besoin. Les deux plus jeunes gorilles ont été placés de manière à se trouver en face de Maisha et Kaboko, de l'autre côté de l'allée, pour l'après-midi et la nuit.

Le plan, pour les premiers jours, était de permettre aux 4 gorilles de se familiariser et de faire connaissance. Malheureusement, Ndakasi a été très mal à l'aise en présence des grands gorilles et se mettait à hurler chaque fois qu'ils s'approchaient d'elle. Ndeze était plus confiant et courait vers Ndakasi chaque fois qu'elle criait, comme pour la protéger.

Le deuxième jour, alors que Ndakasi se cachait dans un hamac, Maisha est allée jusqu'à elle et Ndakasi est tombée sur le sol et est restée assommée, inconsciente pendant plusieurs minutes. Elle s'est vite remise sans aucune blessure apparente mais les mises en contact ont été arrêtées pour la journée. Le matin suivant, Ndeze et Ndakasi semblaient stressées. Les mises en contact ont donc été suspendues pendant une semaine entière, pour permettre aux jeunes de récupérer. Il paraissait évident que Ndeze et Nda-

kasi, qui ont été toutes deux placées en captivité très tôt, alors qu'elles n'étaient encore que de très jeunes gorillons, sans contact avec d'autres gorilles depuis, devaient désormais apprendre comment se soumettre à des gorilles plus âgés.

Le 12 mars, les Gorilla Doctors Jan Ramer, Eddy Kambale, Jacques Iyanya ainsi que les gardes du MGVP et du Parc National des Virunga recommencèrent la mise en contact. Après avoir préparé des objets d'enrichissement et rempli les pièces de bananiers, ils ouvrirent toutes les portes et tous les tunnels. Ndakasi hurlait chaque fois que Kaboko s'approchait, et Ndeze devint très excitée et hyper attentive à tout, allant jusqu'à provoquer Kaboko. Kaboko commença à devenir légèrement agressif, surtout agacé par Ndeze, et il la mordit plusieurs fois, provoquant une blessure superficielle.

Les choses devinrent plus calmes après que Kaboko fut isolé des autres gorilles, même si Ndeze et Ndakasi continuaient d'éviter Maisha chaque

fois qu'elle s'approchait d'elles. Le matin suivant, Kaboko fut laissé isolé. Jan Ramer espérait que si les trois femelles pouvaient établir un lien, une relation entre elles, Maisha pourrait devenir la protectrice des plus jeunes face à Kaboko. Lorsqu'ils furent ensemble, Maisha s'est comportée de manière tout à fait appropriée mais Ndakasi est restée effrayée et Ndeze refusait de se soumettre à l'autorité de Maisha. Cependant, les interactions étaient tout de même beaucoup plus calmes.

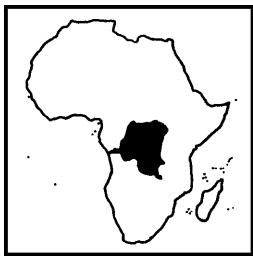
Au cours de la semaine qui suivit, les femelles étaient ensemble pour la journée, mais séparées pour la nuit. Comme Ndeze et Ndakasi apprenaient lentement leur position dans la hiérarchie, les trois femelles furent laissées ensemble jour et nuit. Ndeze et Maisha établirent une relation, allant même jusqu'à dormir ensemble ou à se faire des câlins. Ndakasi se calma, mais tout en continuant de préférer la compagnie de Ndeze à celle de Maisha.

Le 11 avril, Kaboko fut autorisé à rejoindre les femelles. Maisha prit le rôle



Jan Ramer examine les blessures de la main de Ndakasi.

Photo: Molly Feltner/MGVP



R. D. CONGO



Après une longue période de mise en contact, Maisha et Ndeze sont finalement amis.

Photo: Molly Feltner/MGVP

de protectrice des jeunes, exactement comme tout le monde l'espérait. Ndakasi s'est soumise à Kaboko de manière tout à fait appropriée, mais Ndakasi continua à pleurnicher à l'approche de Kaboko. Au cours de la première heure, Maisha a tout observé et se plaçait systématiquement entre Ndeze et Kaboko chaque fois que les choses semblaient s'envenimer. A un moment, elle s'est même assise à la porte entre deux pièces, pendant que Ndeze et Ndakasi se reposaient dans une pièce et Kaboko dans une autre.

Quelques fois, tout ce que Maisha avait à faire était de mettre son bras devant Kaboko ou simplement de lui jeter un regard pour lui exprimer son mécontentement, et cessait de poursuivre les petites. Bien sûr, il y eu un peu de jeu de bagarre, principalement entre Kaboko et Ndakasi, et cela eu l'air de rendre Kaboko vraiment content. Après une heure environ, les choses se sont vraiment calmées, et le groupe put être observé faire la sieste sereinement, tous dans la même pièce. Ce fut donc finalement un succès! Et dès que la clôture électrique de l'enclos extérieur sera réparée, les 4 orphelins pourront aller ensemble à l'extérieur.

Gorilles de Grauer orphelins

Malheureusement, deux gorillons de Grauer orphelins supplémentaires sont arrivés au centre de soins du MGVP après deux incidents de braconnage, indépendants l'un de l'autre, au Congo. Le 27 décembre, le petit mâle Kyasa a été confisqué dans la zone de Walikale par des partenaires du *Dian Fossey Gorilla Fund International* (DFGFI – Fonds International Dian Fossey pour les Gorilles) et UGADEC. Il a été acheminé jusqu'à Goma par avion où le Docteur Eddy Kambale l'a rencontré ainsi que ses soigneurs. Kyasa était terrifié, mais âgé de 6 mois, il semblait plus faire confiance en ses soigneurs que des gorillons confisqués à un âge plus avancé.

Kyasa se trouvait dans un état de santé excellent, bien qu'il ait de sérieuses blessures sur son flanc, là où une laisse lui été attachée. Il s'est installé dans une maison temporaire à Goma, avec ses soigneurs du DFGFI pour une période de quarantaine de 30 jours. L'examen de sortie de quarantaine l'a révélé en parfaite santé, il a ainsi pu s'envoler à nouveau mais vers un centre de réhabilitation pour gorilles de Grauer cette fois, le centre GRACE (Centre de Réhabilitation pour Gorilles et de d'Education à la Conservation – Gorilla Rehabilitation And Conservation Education) à Kashugo, en République Démocratique du Congo, qui est exploité par le DFGFI et Disney's Animal Kingdom (zoo à Orlando, Floride).

A la fin du mois de mars, nous avons appris qu'un autre gorillon de Grauer mâle avait été confisqué à Lubutu, au Congo par les autorités congolaises (*Institut Congolais de Conservation de la Nature* – ICCN). Paulin Wilondja-As-Ngobobo, le Chef du Parc National de Maïko travaillait depuis octobre sur cette confiscation et sur la destruction du réseau de braconniers.

Le Gorilla Doctor Eddy Kambale s'est déplacé jusqu'à Lubutu pour examiner l'orphelin dont s'occupaient les

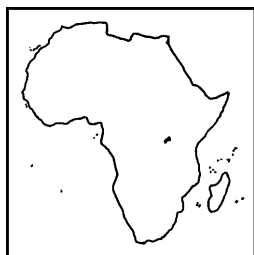


Kyasa bébé après avoir été confisqué

Photo: Eddy Kambale/MGVP

soigneurs de l'ICCN. L'orphelin, appelé Lubutu, semblait avoir environ 2 ans et était extrêmement mal nourri. Il lui manquait beaucoup de poils et il semblait traumatisé psychologiquement. Après lui avoir donné du lait, de l'eau et des fruits, Lubutu a commencé à aller mieux. Eddy Kambale s'est envolé pour Goma avec l'orphelin, où il est resté dans les installations temporaires du bureau de l'UGADEC avant d'être transféré au centre GRACE. L'examen médical de Lubutu a révélé bien des maux mais il devrait recouvrer une parfaite santé avec le temps. Sandy Jones, qui gère les gorilles confisqués pour le DFGFI a emmené Lubutu au centre GRACE où il va passer 30 jours de quarantaine avant d'être introduit dans une famille de 5 gorilles qui vivent déjà là-bas : Mapendo, Amani, Kighoma, Djingala et Kyasa.

Molly Feltner



RWANDA

Un virus humain en cause dans la mort de gorilles de montagne

Pour la première fois, un virus humain qui est la cause de maladies respiratoires chez l'homme a été associé à la mort de gorilles de montagne sauvages. Les recherches ont confirmés que des maladies sérieuses pouvaient se transmettre de l'homme au gorille. Les morts de deux gorilles de montagne en 2009 ont été causées par un virus d'origine humaine.

Le potentiel de transmission de maladies entre humains et gorilles de montagnes est particulièrement inquiétant car, depuis une centaine d'année, les gorilles de montagne sont de plus en plus en contact avec les humains. De fait, les parcs nationaux qui abritent les gorilles du Rwanda, d'Ouganda et de la République Démocratique du Congo sont situés au milieu des régions d'Afrique continentale les plus densément peuplées.

D'autre part, le tourisme autour des gorilles, tout en aidant à leur survie en apportant des fonds pour que les parcs nationaux continuent de les protéger, amène également chaque années des milliers de personnes de communautés locales mais aussi internationales qui entrent en contact avec les gorilles de montagnes. Pour minimiser la menace de transmission de maladies, les gouvernements rwandais, ougandais et congolais ont réduit le nombre de touristes et leur proximité. Les autorités sur la faune sauvage congolaises ont également décrété que des masques soient portés par les visiteurs des gorilles. Néanmoins la fréquence de l'apparition de maladies respiratoires et leur gravité ont récemment augmenté chez les gorilles de montagnes du Massif du Virunga.

De mai à août 2008, des épidémies respiratoires récurrentes sont apparues au Rwanda dans 4 groupes de



Des injections d'antibiotiques ont été pratiquées régulièrement sur des gorilles pendant l'épidémie.

Photo: Magdalena Braum

gorilles de montagnes habitués au tourisme. Du 28 juin au 6 août 2009, on constata une cinquième série de cas au sein du groupe Hirwa.

Le groupe Hirwa se compose de 12 membres : 1 adulte mâle, 6 adultes femelles, 3 jeunes et 2 petits. 11 à 12 animaux ont développé des maladies respiratoires modérées à graves. Cinq individus (3 jeunes mâles et 2 adultes femelles) ont reçu des traitements antimicrobiens. Deux animaux non-traités sont morts (une adulte et un petit mâle, né d'une mère manifestant des symptômes). Le 30 juin, on a tout d'abord observé chez la femelle adulte une toux et un comportement léthargique, bien que se nourrissant néanmoins. Le 3 juillet, elle quitta son nid le matin sans aller rejoindre son groupe; elle manifesta de graves signes cliniques et fut retrouvée morte le 4 juillet. Le petit était âgé de 3 jours lorsqu'il décéda le 23 juillet. Aucun signe de maladie respiratoire ne fut observé mais sa mère montra des signes cliniques graves 2 ou 3 jours avant et après son accouchement (ni elle, ni son petit ne furent manipulés par des humains).

Les analyses de tissu montrèrent la signature biochimique d'un virus ARN appelé le métapneumovirus humain (hMPV) qui aurait infecté les deux animaux décédés. Les chercheurs ont déclaré que chez la femelle gorille adulte qui finalement décéda des suites d'une

infection bactérienne pulmonaire secondaire, une infection hMPV avait très probablement prédisposé la pneumonie. Le hMPV fut aussi constaté chez le petit né d'une femelle gorille montrant des signes de maladie respiratoire.

Bien que la cause de la mort du petit soit probablement due à l'inanition et à la dissémination brutale aux reins d'une infection du cordon ombilical, la détection du hMPV comme seul pathogène dans les tissus de l'animal corrobore l'idée d'une présence de cet agent dans le groupe de gorilles durant l'épidémie de maladies respiratoires. L'origine du virus demeure inconnue; la souche a toutefois récemment été décrite en Afrique du Sud. Bien que la transmission du hMPV comme résultante d'une intervention humaine pour traiter les animaux malades du groupe est possible, ceci n'explique pas la présence du hMPV chez l'adulte femelle qui mourut dans les premiers temps de l'épidémie, avant que les interventions cliniques n'aient eu lieu.

Bien que la proximité de l'homme avec les gorilles de montagnes soit essentielle pour leur conservation, il est aussi crucial de minimiser le risque de transmission d'agents pathogènes respiratoires de l'humain aux grands singes.

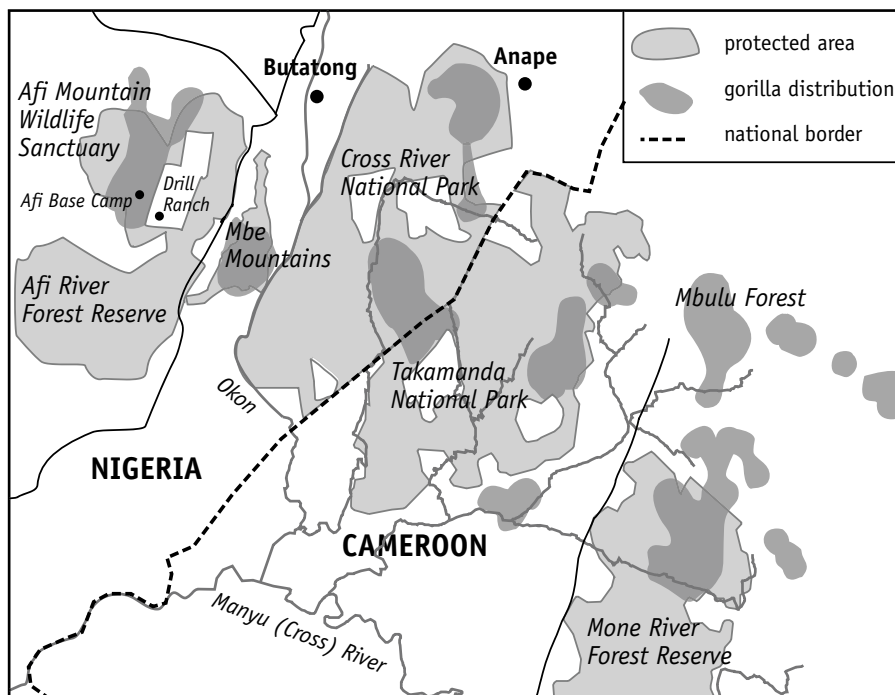
*Publication originale : Palacios, G., Lowens-tine, L. J., Cranfield, M. R., Gilardi, K. V. K., Spelman, L., Lukasik-Braum, M., Kinani, J.-F., Mudakikwa, A., Nyirakaragire, E., Bussetti, A. V., Savji, N., Hutchison, S., Egholm, M. & Lipkin, W. I. (2011) Human Metapneumovirus Infection in Wild Mountain Gorillas, Rwanda. *Emerging Infectious Diseases* 17 (4), 711-713*



CROSS RIVER

Rénovation du camp de base au Sanctuaire d'Afi

Le Sanctuaire de la Vie Sauvage de la Montagne d'Afi, une réserve où les animaux sont strictement protégés, est la région la plus occidentale du Nigéria où l'on peut trouver des gorilles de Cross River. Les deux autres régions sont le Sanctuaire Communautaire des Montagnes Mbe et le Parc National de Cross River. Ce sanctuaire est administré par la Cross River State Forestry Commission, laquelle bénéficie du soutien de plusieurs ONG dont la *Wildlife Conservation Society* (WCS). Une équipe de gardes est affectée exclusivement au sanctuaire. Elle effectue des patrouilles anti-braconnage et collecte les données nécessaires au suivi des gorilles. Le territoire d'Afi n'est pas très étendu avec ses 100 km², mais il est très accidenté et comprend des



En haut: le nouveau dortoir du camp de base d'Afi; en bas: la salle commune rénovée du camp de base d'Afi

Photos: Inaoyom Imong

sommets s'élevant jusqu'à 1300 m. Un camp de base situé à l'intérieur du sanctuaire et servant de point de départ aux patrouilles anti-braconnage permet une protection plus efficace des 25 à 30 gorilles qui vivent encore là-bas.

Le premier camp de base d'Afi – qui à l'époque n'était encore qu'une « Réserve Forestière » – avait été construit en 1996 sous l'égide de Kelley McFarland. C'est lui qui a réalisé la première étude à long terme des gorilles de Cross River d'Afi. Après cela, grâce au soutien de *Fauna and Flora International*, le camp a pu être utilisé comme base de départ pour des activités de protection et de surveillance menées par les gardes. Une prise de conscience croissante de l'importance des gorilles de Cross River a incité le gouvernement de l'Etat de Cross River à créer en 2000 à Afi un « sanctuaire » pour animaux sauvages afin de protéger les gorilles restants.

Grâce au soutien financier de la *Berggorilla & Regenwald Direkthilfe*, le

camp, auparavant composé seulement de tentes, a été reconstruit en 2005. Cependant, au cours des dernières années, les bâtiments s'étaient détériorés et menaçaient de s'écrouler. Heureusement, la *Berggorilla & Regenwald Direkthilfe* est revenue à la rescousse et, grâce à de nouveaux fonds, le camp a été entièrement reconstruit par la WCS en 2011. Les travaux de rénovation a été longs et ardu, car tous les matériaux de construction, dont le bois, ont dû être portés sur la tête en raison du terrain accidenté.

Le camp rénové offre maintenant des conditions idéales pour le pistage et une protection efficace des gorilles, et comporte dorénavant 2 hangars relativement confortables permettant d'héberger un plus grand nombre de personnes. L'amélioration de l'hébergement dans le sanctuaire a également contribué à améliorer le moral des gardes et du personnel en général, ce qui devrait rendre leur travail encore plus efficace. Nous adressons nos remerciements à la *Berggoril-*



CROSS RIVER

la & Regenwald Direkthilfe pour son soutien financier, lequel a rendu possible la rénovation du camp de base du Sanctuaire de la Vie Sauvage de la Montagne d'Afi.

Inaoyom Sunday Imong

Un nouvel « éclairage » génétique sur l'histoire évolutive des gorilles

Au cours des 2 dernières décennies, les études génétiques ont considérablement influencé notre compréhension de l'histoire évolutive complexe de l'un de nos plus proches parents : le gorille (Garner & Ryder 1996; Anthony et al. 2007; Thalmann et al. 2007). La distribution actuelle des gorilles en Afrique équatoriale révèle une séparation géographique très marquée de plusieurs centaines de kilomètres entre les gorilles de l'ouest (*Gorilla gorilla*) et les gorilles de l'est (*Gorilla beringei*), alors que ces 2 espèces présentent des similarités comportementales et morphologiques et qu'elles ont été considérées jusque très récemment comme des sous-espèces de la même espèce (Harcourt & Stewart 2007; Groves 1967).

Des études génétiques antérieures fournissent des indications précieuses sur l'histoire des gorilles au niveau interspécifique (Thalmann et al. 2007; Thalmann et al. 2005), mais on sait peu de choses sur la dynamique de l'évolution intra-spécifique des populations de gorilles.

L'objectif de notre étude la plus récente était d'évaluer en détail les histoires évolutives de la population largement répandue de gorilles des plaines de l'ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) et de celle plus réduite, en danger critique d'extinction, de gorilles de Cross River (*Gorilla gorilla diehli*). Alors qu'il existe des dizaines de milliers de gorilles des plaines de l'ouest, le nombre de gorilles de Cross River est estimé à moins de

300 individus évoluant uniquement dans les zones montagneuses situées le long de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun (Oates et al. 2007). Des analyses génétiques de ces gorilles, utilisant des locus microsatellites multiples autosomaux appliqués à l'ADN provenant d'échantillons fécaux récoltés de manière non invasive, ont suggéré une récente et/ou sévère diminution de leur population (Bergl et al. 2008).

Nous avons conforté ces recherches en générant des données historiques comparables, grâce à l'utilisation d'ADN prélevé sur des spécimens de gorilles de Cross River issus de muséums et âgés d'une centaine d'années, l'idée étant de comparer la diversité présente il y a un siècle avec celle d'aujourd'hui (Bergl & Vigilant 2007). Nos conclusions montrent qu'il existait une plus grande diversité génétique dans le passé.

Nous avons également examiné en détail l'évolution démographique des gorilles de Cross River, en comparant la façon dont nos données soutenaient

ent deux scénarios différents concernant les circonstances de la séparation de cette population d'avec celle des gorilles des plaines de l'ouest. L'un des scénarios envisage une divergence des deux populations, suivie d'une reconnexion ultérieure avant une séparation définitive. L'autre hypothèse suggère la divergence des populations mais avec des échanges continus d'individus migrants pendant un certain temps. Les modèles théoriques pour chaque scénario tiennent compte du sévère et récent déclin de la population des gorilles de Cross River, en incorporant de façon appropriée les échantillons contemporains et ceux issus des muséums. Nous avons mis en évidence que l'hypothèse d'un contact secondaire n'était pas crédible, mais que celle d'une divergence et d'un échange de gènes en continu était en revanche compatible avec nos données.

Ces résultats permettent de mieux comprendre l'histoire évolutive des gorilles. Une scission initiale des gorilles de l'ouest et de l'est survenue il y a environ 1 million d'années s'est accompagnée d'un échange de gènes bidirectionnel jusqu'à approximativement -78.000 ans (Thalmann et al. 2007). Vers -17.800 ans, les gorilles de l'ouest et ceux de Cross River ont divergé, mais un échange de gènes conséquent entre les deux sous-espèces de l'ouest (de l'ordre d'environ 4 individus par génération) a perduré jusqu'à un passé récent d'environ -420 ans.

On note un déclin marqué de la population de gorilles de Cross River seulement une centaine d'années plus tard. En revanche, la taille de la population de gorilles des plaines de l'ouest a augmenté après avoir divergé des gorilles de Cross River.

Ces événements, de même que les signes d'une structure de population de gorilles de l'ouest ancestrale équivalente (Thalmann et al. 2007), cor-



Good Luck

Photo: Dirk Jörgens



CROSS RIVER

roborent le scénario selon lequel un changement des conditions climatiques sur la fin du Pléistocène a engendré l'expansion et la contraction répétées des forêts, et par conséquent celles des populations de grands singes évoluant dans cet habitat, de même qu'une augmentation plus récente de l'impact anthropique a conduit aux mêmes conséquences.

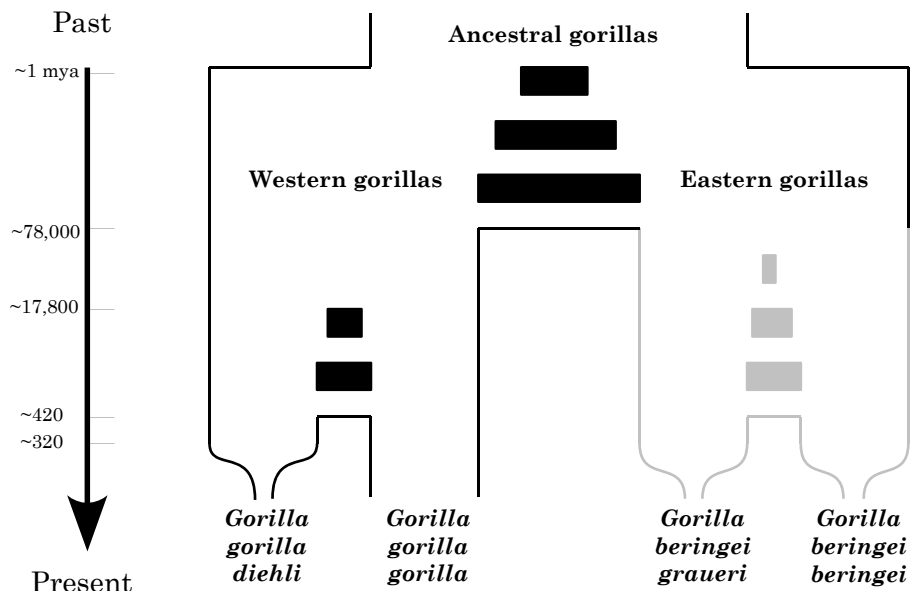
Aujourd'hui les gorilles continuent d'être victimes de la chasse qui représente l'une des plus importantes menaces pour leur survie (Oates et al. 2007). C'est pourquoi l'application effective des lois anti-braconnage et la préservation de l'habitat actuel, afin de permettre à la population de se stabiliser et de se développer, sont essentielles pour la survie future des populations de gorilles, en particulier celles ayant dû faire face à de récentes réductions d'effectifs.

Olaf Thalmann, Richard A. Bergl et Linda Vigilant

Publication originale: Thalmann, O., Wegmann, D., Spitzner, M., Arandjelovic, M., Guschanski, K., Leuenberger, C., Bergl, R. A. & Vigilant, L.: Historical sampling reveals dramatic demographic changes in western gorilla populations. *BMC Evolutionary Biology* 2011, 11:85

Références

- Anthony, N. M. et al. (2007): The role of Pleistocene refugia and rivers in shaping gorilla genetic diversity in central Africa. *Proc. Natl. Acad. Sci. U. S. A.* 104 (51), 20432–20436
- Bergl, R. A. & Vigilant, L. (2007): Genetic analysis reveals population structure and recent migration within the highly fragmented range of the Cross River gorilla (*Gorilla gorilla diehli*). *Mol. Ecol.* 16 (3), 501–516
- Bergl, R. A. et al. (2008): Effects of habitat fragmentation, population size and demographic history on genetic diversity: The Cross River gorilla in a comparative context. *Am. J. Primatol.* 70 (9), 848–859
- Garner, K. J. & Ryder, O. A. (1996): Mitochondrial DNA diversity in gorillas. *Mol. Phylogenet. Evol.* 6 (1), 39–48
- Groves, C. P. (1967): Ecology and taxonomy of the gorilla. *Nature* 213 (5079), 890–893
- Harcourt, A. H. & Stewart, K. J. (2007): Gorilla society: What we know and don't know. *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews* 16 (4), 147–158



Représentation schématique de l'histoire de l'évolution des gorilles

Les périodes sont indiquées en années et représentent les valeurs de distribution de paramètres associés à des intervalles de grande probabilité. Les cases remplies indiquent les barrières freinant progressivement les transferts de gènes entre populations. Le marquage en gris des gorilles de l'est. indiquent que pour l'instant on ne sait que peu de choses à propos de l'histoire démographique de ces gorilles, mais que des études sont en cours.

Oates, J. et al. (2007): Regional action plan for the conservation of the cross river gorilla (*Gorilla gorilla diehli*) (IUCN/SSC Primate Specialist Group and Conservation International, Arlington, VA, USA)



GORILLES

Gorilles dans le Parc National de Deng Deng et dans la concession forestière voisine

Précédentes enquêtes à Deng Deng

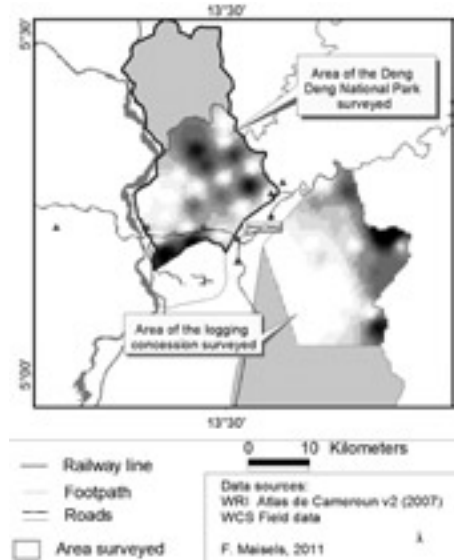
En 1998, une étude d'impact environnemental du projet d'installation d'un oléoduc allant du Tchad au Cameroun avait été demandée par la Compagnie de Transport de Pétrole du Cameroun, COTCO (Cameroon Oil Transportation Company (Dames and Moore 1999)). L'étude avait révélé qu'une zone appelée Deng Deng, le long de l'oléoduc, un bloc de forêt séparé du reste du massif forestier du sud du Cameroun par des savanes et de terres cultivées, abritait d'importantes populations de grands mammifères, comprenant des éléphants, des chimpanzés, des gorilles de plaine (*Gorilla gorilla gorilla*), ainsi qu'une diversité d'animaux issus

à la fois de l'habitat forestier et des savanes (Dames and Moore 1999), illustrant parfaitement la mosaïque de forêts et de savanes de ces latitudes au Cameroun. Ces populations de gorilles se situant ainsi sur la limite la plus au nord de l'aire de distribution des gorilles de plaine de Ouest. Seuls les gorilles de Cross River (*Gorilla gorilla diehli*) vivent encore plus au nord.

Les inventaires réalisés par la suite par WCS Cameroun se sont focalisés sur les deux zones identifiées lors de la première étude : l'étendue de forêt au sud de la rivière Lom entre Goyoum et le village Deng Deng, et le projet de forêt communale de Belabo. Les résultats obtenus montraient que ces deux secteurs plus ou moins contigus abritaient des populations viables de gorilles et de chimpanzés, et que du fait de leur valeur biologique et l'intérêt pour la conservation, la zone méritait d'être érigée officiellement en aire protégée (Fotso et al. 2002). La forêt de Deng Deng s'étend juste à l'est du Parc National Mbam et Djerem, créé en 2000, mais qui n'abrite aucun gorille. Deng Deng et Mbam et Djerem sont séparés par la rivière Sanaga, une barrière biogéographique majeure dans la région, notamment pour les chimpanzés (Gonder et al. 2011) et pour d'autres espèces.

D'autres inventaires ont été réalisés dans les mêmes zones en 2004 et 2007, dans le cadre cette fois de l'étude d'impact environnemental du projet de construction du barrage de Lom-Pangar, juste à l'est de la forêt de Deng Deng (Montfort et al. 2007). Le taux de rencontre de sites de nids de chimpanzés et de gorilles sont comparables à ceux de l'étude de 2002; ceci est un résultat encourageant qui souligne l'importance et la nécessité de la création d'une aire protégée dans la zone de Deng Deng.

Une étude complète de toutes les parcelles de la forêt de Deng Deng susceptible d'abriter des populations de

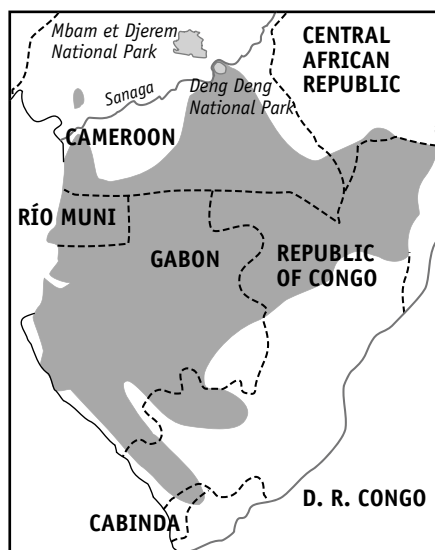


Distribution des nids de gorilles de l'étude (zone en pointillés). Plus les pointillés sont sombres, plus la densité de nids augmente.

gorilles et pouvant être inclus dans la future aire protégée a été menée par le WCS en 2008 (Maisels et al. 2009), dans le but d'identifier et de cartographier les zones les plus importantes pour les grands singes dans la région (spécialement pour les gorilles), et formuler des recommandations pour le mode de gestion qui devrait y être mis en place. Les zones couvertes incluaient ce qui allait bientôt devenir le Parc National de Deng Deng, la forêt communale de Belabo, et la concession forestière ou unité forestière d'aménagement (UFA 10065). L'étude a permis de cartographier avec précision le domaine vital des populations de gorilles à l'intérieur de la forêt de Deng Deng

Les inventaires de 2010

Au début de 2010, conséquences des résultats obtenus par les recherches antérieures, le Parc National de Deng Deng a été créé (*Décret No 2010/0482 pm du 18 mars 2010 portant création du Parc National du Deng Deng*), couvrant 523 km². Afin d'estimer la densité



Localisation des Parcs Nationaux de Deng Deng et de Mbam et Djerem au Cameroun, distribution de Gorilla gorilla en Afrique Centrale, et couvert forestier

Carte: Angela Meder, sur la base d'informations fournies par F. Maisels



GORILLES

des grands singes, spécialement les gorilles, une étude utilisant la méthode des transects linéaires a été menée par WCS Cameroun, dans les zones où les gorilles étaient plus fréquents, à savoir le secteur du Parc National de Deng Deng au sud de la rivière Lom, et la partie nord de la concession forestière UFA 10065, laquelle semble être le bastion des grands singes dans ces forêts. Cette étude a suivi les méthodes du *Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière d'inventaire et de suivi des populations de grands singes* et ils sont standardisée pour les grands singes (Buckland et al. 2001; Kühl et al. 2008; Maisels and Aba'a 2010; Maisels et al. 2008) utilisant pour le dessin de l'échantillonnage et l'analyse des données une combinaison des programmes informatiques DISTANCE et Arc View (ESRI 2000; Thomas 2009). Il a été élaboré un protocole d'échantillonnage qui couvre le parc et le nord de la concession forestière, avec un total de 136 km de transects. L'équipe de recherche incluait Rufin Ambahe en tant que chef d'équipe expérimenté, qui avait été formé pendant 10 semaines de cours intensif au niveau universitaire en 2005 (Maisels 2005), et des assistants locaux expérimentés. Un total de 100 sites de nids de grands singes (312 nids individuels) ont été enregistrés, dont plus de la moitié était des nids de gorilles.

Densité

La densité de nids de gorilles était relativement élevée : 49 sites/km² (95% intervalle de confiance 29–84; c.v. 27%). Nous avons utilisé un taux de dégradation très conservatif de 221 jours, ce qui suggère que la densité globale de gorilles étaient d'environ 0,67 (0,39 à 1,17), suggérant la présence d'environ 540 (311–948) gorilles dans toute la zone étudiée, divisée à peu près à parts égales entre le parc et la concession forestière. Ainsi, même en prenant la plus petite estimation calculée de go-

riles dans toute la zone (311), si la moitié se trouve dans le parc, alors il y a au moins 150 gorilles dans le Parc National de Deng Deng, et 150 autres dans la partie du concession étudiée. Les taux d'observation de nids de gorille (et donc les estimations de la densité en gorille) étaient comparables à ceux obtenus au sein de certains parc nationaux (sans chasse) du Gabon (Aba'a and Bezangoye 2007; Bezangoye and Maisels 2010; Maisels et al. 2010).

Impact humain

Les signes de présence humaine étaient de loin plus fréquents que pour n'importe quelles autre espèces (la moitié des tous les signes enregistrés dans le parc et dans la concession forestière était faite par les humaines). Des coups de feu, des pièges et des cartouches de fusil ont été enregistrés dans toute la zone (parc et concession forestière). Un camp de chasse a été trouvé à l'intérieur du parc, et deux autres dans la concession forestière. Une route absente des cartes a pu être repérée le long de la frontière est du parc. La coupe d'arbres était très commune, spécialement à l'ouest et au sud du parc national près de la ligne de chemin de fer (et bien sûr au sein de l'exploitation forestière).

Parce que le parc et la concession forestière sont séparés par une route, et que les gorilles peuvent la traverser (et la traversent!), un programme de lutte contre le braconnage doit être mise en œuvre le long des routes et des campagnes d'éducation environnementale menées dans les villages pour s'assurer que les habitants ne chassent plus les gorilles. Les actions de conservation dans la concession forestière sont elles aussi vitales pour maintenir cette petite population de gorilles qui est en pleine forme.

Fiona Maisels, Rufin Ambahe, Edgar Ambassa, Bernard Fosso, Jean-Bosco Poumegne et Roger Fotso

Le WCS est reconnaissant au Ministère des Forêt et de la Faune de la République du Cameroun, et à l'Agence Française de Développement (AFD) qui ont contribué à la réalisation de ces études et travaillé pour la protection des gorilles de la forêt de Deng Deng au cours des trois dernières années.

Références

- Aba'a, R. & Bezangoye, A. (2007): Wildlife and human impact monitoring, Birougou National Park, Gabon. Final report. WCS
- Bezangoye, A. & Maisels, F. (2010): Great ape and human impact monitoring in the Lopé-Waka Exceptional Priority Area, Gabon. Part 1: Lope National Park. GACF Agreement: 98210-8-G529. Final performance report to USFWS, p. 62. WCS
- Buckland, S. T. et al. (2001): Distance sampling: estimating abundance of biological populations. Oxford (Oxford Univ. Press)
- Dames & Moore (1999) Etude sur les ressources Biologiques – Cameroun. Document Annexe. In: Projet d'exportation Tchadien
- ESRI (2000): ArcView 3.2. Redlands, CA (Environmental Systems Research Institute)
- Fotso, R. et al. (2002): Distribution and conservation status of the gorilla population in the forests around Belabo, Eastern Province, Cameroon, p. 59. Cameroon Oil Transportation Company (COTCO)
- Gonder, M. K. et al. (2011): Evidence from Cameroon reveals differences in the genetic structure and histories of chimpanzee populations. *Proceedings of the National Academy of Science* 108, 4766–4771
- Kühl, H. et al. eds. (2008): Lignes directrices pour de meilleures pratiques d'inventaire et suivi grands singes. Gland (IUCN)
- Maisels, F. (2005): Conservation methods for wildlife inventory and monitoring. Training course: 1 June–7 August 2005, Training Centre, Lopé National Park, Republic of Gabon, p. 11. WCS
- Maisels, F. (2008): Section 3: Survey design. In: Kühl, M. et al. (eds.) Best Practice Guidelines for Surveys and Monitoring of Great Ape Populations, p. 16. IUCN Ape Species Specialist Group
- Maisels, F. et al. (2008): Section 5: Field Issues: Logistics and data collection protocols. In: Kühl, M. et al. (eds.) Best Practice Guidelines for Surveys and Monitoring of Great Ape Populations. IUCN SSC Primate Specialist Group (PSG).
- Maisels, F. et al. (2009): Summary of the wildlife and human impact surveys of the Deng Deng area, 2008, p. 25. WCS
- Maisels, F. et al. (2010): Final report, second cycle of monitoring in Ivindo National Park and southern buffer zone. Final Report to USFWS-GACF Agreement: 98210-7-G297, p. 71. WCS
- Monfort, A. et al. (2007): Etude visant renforcer les connaissances des populations de grands



GORILLES

primates en forêt de Deng Deng, p. 28 + annexes. ISL-OREADE-BRECHE-SOGREAH Thomas, L. et al. (2009): Distance 6. 0. Release 2. St. Andrews (Research Unit for Wildlife Population Assessment, University of St. Andrews)

Dédié à

Ymke Warren, qui a organisé l'étude de reconnaissance de Deng Deng qui a abouti à la création du Parc National de Deng Deng au Cameroun. Elle a aimé les gorilles et les forêts, et aucune personne ayant travaillé avec elle ne pourra l'oublier.

Deux tueurs de gorilles arrêtés au Congo

Deux hommes accusés d'avoir chassé un gorille ont récemment été arrêtés dans la concession forestière de Kabo, située dans le nord du République du Congo. Le délit a été commis à l'aide d'une arme illégale, alors que la saison de chasse était fermée et malgré le fait que le gorille bénéficie du statut d'espèce « intégralement protégée », le plus haut degré de protection accordé à la faune sauvage dans le pays. L'animal a été tué pour sa viande.

Alors que les lois congolaises sont plutôt bonnes sur le papier, un combat de longue haleine, jalonné de nombreux obstacles, commence dès lors qu'il s'agit de les mettre en pratique. Le PALF (*Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage*), qui collabore avec le ministère congolais responsable de la faune sauvage, fait pression pour une application plus rigoureuse des lois concernant la faune sauvage.

L'histoire nous montre en effet que les braconniers bénéficient très souvent d'une certaine impunité résultant soit de la corruption, soit du manque de volonté de faire respecter les lois concernant la faune sauvage ou encore du manque de ressources pour les appliquer. Un braconnier ayant tué une



Mains de gorilles tués par un braconnier dans le nord du Congo

Photo: PROGEPP – Projet Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc National Nouabalé-Ndoki

espèce protégée peut être arrêté, mais en réalité il est souvent libéré peu de temps après, sans même voir l'intérieur d'une salle d'audience. Sans crainte de sérieuses répercussions, les braconniers rechignent à fournir des informations aux autorités sur les trafiquants qui les ont employés ou les personnes auxquelles ils vendent leurs prises. Les problèmes posés par un système légal défaillant sont infinis et font apparaître la loi comme une plaisanterie aux yeux de ceux qui la transgressent.

Le nord du Congo est réputé pour sa forte densité de gorilles des plaines de l'ouest, la plus nombreuse des 4 sous-espèces de gorilles. Les effectifs ont chuté de façon dramatique ces dernières décennies, principalement à cause des épidémies du virus Ebola et du braconnage.

Il n'y a pas si longtemps, en mars 2011, à proximité de la zone où l'équateur traverse le Congo, plusieurs gorilles appartenant vraisemblablement à la même famille ont été retrouvés morts le long d'une route. Un jeune orphelin était assis parmi les corps. Les braconniers responsables du carnage n'ont jamais été arrêtés. Dans ce cas, il s'agit évidemment de chasse commerciale : la quantité de viande représentée par plusieurs gorilles dépasse ici

largement les besoins d'un chasseur essayant d'assurer la subsistance de sa famille. Ce type d'action fait l'objet d'un trafic meurtrier, bien organisé.

Un cas similaire a été enregistré fin 2010, juste avant que le PALF commence à travailler dans le nord du Congo. Un homme brandissant une arme semi-automatique, obtenue illégalement d'un officier de police, a pénétré en forêt et a tué trois gorilles. Bien qu'arrêté par des ecogardes du parc, il a très vite été libéré et n'a jamais été jugé par un tribunal. Le Procureur de la République de la région n'a même jamais été mis au courant de l'affaire. Cet exemple souligne la nécessité d'un suivi juridique des projets de conservation en Afrique centrale étant donné l'importance de la probabilité qu'un criminel soit libéré grâce au versement de pots de vin ou à l'intervention de contacts influents.

Les deux chasseurs mentionnés plus haut ont finalement été jugés et condamnés lors d'un procès spécial, organisé uniquement pour les assassins d'animaux sauvages par le tribunal de Ouesso, avec le soutien du PALF. Les deux hommes ont été reconnus coupables d'avoir tué un gorille et de posséder une arme illicite. L'un d'eux a également été condamné pour avoir tué un éléphant. Un troisième participant est soupçonné avoir échappé aux autorités mais il fait l'objet d'un mandat d'arrêt à son nom.

Le PALF continuera à suivre de près le cas des deux hommes déjà condamnés, afin de s'assurer que la sanction est dûment appliquée. En effet, des peines suffisamment dissuasives peuvent entraîner un changement des mentalités. Espérons donc que l'année de prison à laquelle ils ont été condamnés (sans parler des lourdes amendes à payer), les incitera ainsi que d'autres braconniers et trafiquants potentiels, à réfléchir davantage avant d'abattre des gorilles.

Naftali Honig



GORILLES

Trafic de faune et trafic d'influence

La reconnaissance de la situation critique des éléphants et des grands singes ainsi que de leur rôle dans la régénération de la forêt tropicale sont largement documentés et diffusés par les médias. Consécutivement à cette prise de conscience, plusieurs initiatives de protection des forêts tropicales africaines et de la faune qu'elles renferment ont été initiées par divers bailleurs et partenaires étatiques ou non (GRASP, UICN, CARPE, COMIFAC, ONG, CITES ...). Malheureusement, force est de constater que certaines espèces emblématiques menacées le sont toujours davantage et que de nombreuses populations sont en voie d'extinction.

La chasse illégale est la menace la plus immédiate pour plusieurs populations de grands singes et d'éléphants en Afrique centrale. On citera souvent, comme cause de l'insuffisance de résultat et de solutions, la paupérisation des populations locales, les faibles moyens dont disposent les administrations et projets de conservation. Le problème semble toutefois plus complexe encore et la faible application des lois nationales et des conventions internationales est davantage la conséquence d'une corruption devenue coutumière mais également de l'absence de solutions proposées par les différentes parties (Lagrot 2007; PALF 2009; LAGA 2009; Mathot 2010).

Par ailleurs, certaines actions de conservation pseudo-répressives et souvent menées par des partenariats Etat-ONG existent mais semblent réprimander prioritairement les utilisateurs occasionnels de vieux fusils souvent artisanaux. *Dura lex sed lex*, mais la justice est censée être la même pour tous. Or, les gros « gibiers » passent entre les mailles d'un filet qui semble se tendre et se détendre à leur guise, sans doute par crainte qu'il ne se rompe sous le poids de l'impunité de ce fa-

meux trafic d'influence, autrement dit de la corruption.

En conséquence, la chasse commerciale et intensive d'espèces protégées pour leur viande, trophées, ivoire, peaux et pour les bébés grands singes capturés vivants se poursuit presque librement dans de nombreuses régions.

Du fait des échecs répétés des stratégies de conservation développées en Afrique centrale et dans d'autres régions du monde, des actions complémentaires et novatrices doivent être menées. Pendant que des mesures à long terme pour sensibiliser la population ou développer des revenus et des sources de protéines alternatives sont préconisées, le risque est en effet grand qu'au moment où des solutions seront concrétisées, les espèces actuellement menacées aient déjà disparu.

L'application effective de la loi est une condition *sine qua non* et directe pour réduire cette menace immédiate et renforcer la possibilité d'une survie à long terme de ces espèces. A travers un programme d'enquête, d'arrestation, de suivi juridique et de médiatisation, quelques ONG et projets ont déjà mis en place une méthodologie pratique pour permettre l'application effective de la loi et combattre la chasse et le commerce illicite au niveau national.

Lancement du projet AALF (Appui à l'Application de la Loi sur la Faune) au Gabon

Conservation Justice (www.conservation-justice.org) suit le modèle développé au Cameroun par l'ONG LAGA (www.LAGA-enforcement.org) depuis 2003 et ayant fait ses preuves en matière de lutte contre le trafic d'espèces et de produits fauniques protégés en Afrique centrale. C'est ainsi que les projets PALF (*Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune*) et RALF (*Renforcement de l'Application de la Loi sur la Faune*) ont été initiés respectivement en République du Congo en 2008 par la *Fondation Aspinnall* (TAF) et en République Centrafricaine en 2009 par le WWF. *Conservation Justice* a pour vocation de faciliter la réplique de ce modèle au Gabon, ceci à travers le projet AALF (Appui à l'Application de la Loi sur la Faune) initié depuis octobre 2010 avec le Ministère des Eaux et Forêts et grâce à la collaboration de l'ONG gabonaise *Brainforest* (www.brain-forest.org).

Tous ces projets fonctionnent selon une même approche afin de :

1. Identifier des trafiquants notoires;
2. Faciliter leur arrestation ainsi que leur emprisonnement;
3. Aider à leur condamnation;



Material confiscated during the operation in January 2011

Luc Mathot



GORILLES

4. Médiatiser les résultats obtenus comme moyen d'information du grand public.

Afin d'aboutir à ces objectifs, ces projets bénéficient de l'appui de diverses structures telles que USFWS, la COMIFAC, les Nations-Unies, l'Accord de Lusaka, les Ambassades des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, les Délégations de l'Union Européenne, plusieurs fondations, des ONG partenaires comme WCS, WWF, TAF, Brainforest ... et bien sûr les Gouvernements respectifs et en particulier les Ministères en charge de la Faune.

Premiers résultats

En 6 mois d'existence, le projet AALF a obtenu des résultats qui demeurent positifs malgré des difficultés inévitables.

Investigations : Trois enquêteurs gabonais et un enquêteur expatrié ont réalisé des investigations concernant

le trafic d'ivoire à Libreville comme à l'intérieur du pays.

Que ce soit à Libreville ou à l'intérieur du pays, le commerce illégal et le trafic d'ivoire sont bien réels et ont pu être documentés. Le commerce illégal d'ivoire sculpté est manifestement en déclin mais remplacé par un trafic d'ivoire brut en plein développement et organisé par des réseaux criminels bien organisés. Plusieurs anciens sculpteurs d'ivoire ont en effet confirmé cette tendance et la reconversion réalisée par leurs confrères qui sont passés de sculpteurs à vendeurs d'ivoire brut à plus grande échelle.

Les réseaux criminels organisant ce trafic sont en très grande majorité dirigés par des étrangers, mais sont souvent appuyés ou couverts par des nationaux. Les asiatiques, bien que plus difficiles à appréhender, demeurent les principaux organisateurs et destinataires du trafic d'ivoire (O'Connell-Rod-

well & Parry-Jones 2002; TRAFFIC 2010; Lagrot 2007).

Plusieurs circuits de trafic ont ainsi été mis en évidence au Gabon. Ces trafics sont évidemment dictés par la demande et les prix pratiqués dans les différentes zones. Ainsi, les prix pratiqués en francs CFA sont approximativement de:

- 15 000–20 000 Fcfa/kg « au village »,
- 35 000–45 000 Fcfa/kg dans les centres urbains de l'intérieur,
- 50 000–60 000 Fcfa/kg à Libreville,
- Au moins 100 000 Fcfa/kg au Nigeria,
- 350 000 Fcfa/kg en Chine.

La chasse de grands singes demeure également problématique. Des enquêtes menées à Libreville ont pu montrer que leur consommation perdure et que des usages « medico-magiques » concernant les grands singes sont fréquents.

Finalement, la commercialisation de peaux de panthère à des fins décoratives et traditionnelles existe à Libreville et des réseaux de commercialisation existent à l'intérieur du pays mais aussi vers des marchés internationaux.

Arrestations : Suite aux informations obtenues par le projet AALF, trois arrestations ont pu être menées par les Eaux et Forêts et les forces de l'ordre (plus précisément les Contre-Ingérences). Le projet AALF a directement appuyé ces arrestations à travers un appui logistique et technique.

La première opération a été réalisée le 26 novembre 2010 et a permis l'arrestation de 12 vendeurs et d'un sculpteur d'ivoire dont l'atelier a été perquisitionné, tous étrangers (10 sénégalais et 3 camerounais). Au total, 105 kg d'ivoire sculpté ont pu être confisqués.

Une deuxième opération a été organisée en date du 13 janvier 2011. Cinq contrevenants ont été arrêtés par les Contre-Ingérences et les Eaux



Têtes de grands singes confisqués lors d'une intervention en janvier 2011

Luc Mathot



GORILLES

et Forêts. Ils ont été appréhendés en pleine détention et commercialisation de 12 peaux de panthère et d'une de lion, de 32 mains et 13 têtes de grands singes (gorilles et chimpanzés), de 5 queues d'éléphant et de nombreuses autres peaux d'autres espèces. Précisons que deux des vendeurs identifiés se sont échappés durant l'opération. Un des deux échappés a pu finalement être arrêté le 11 février 2011. Cinq des 6 vendeurs arrêtés étaient nigériens, le sixième étant une béninoise.

Il s'agit de la plus importante confiscation réalisée en Afrique concernant un aussi grand nombre de grands singes! En outre, la confiscation d'autant de peaux de panthère est rare en Afrique centrale.

Finalement, une opération a été menée le 27 janvier 2011 vis-à-vis d'un citoyen gabonais qui proposait à la vente un chimpanzé orphelin dont il avait préalablement tué la mère.

Suivi judiciaire : 17 délinquants fauniques ont été traduits au tribunal. Malgré une implication importante du parquet et en particulier du Procureur de la République, les premières décisions de justice, concernant les cas liés aux grands singes, ont été décevantes. Les accusés ont en effet été relaxés mais une procédure d'appel a pu être initiée, de sorte que la procédure judiciaire n'est pas terminée.

Par contre, les vendeurs d'ivoire sculpté n'ont toujours pas été libérés, 4 mois et demi après leur arrestation.

Un autre résultat du département juridique est la production d'un guide juridique présentant la législation relative à la faune sauvage et qui sera imprimé en 3000 exemplaires pour être diffusé aux forces de l'ordre, aux membres des professions judiciaires (procureurs, juges, avocats ...), aux agents des Eaux et Forêts et aux ONG de conservation de la nature.

Média : Entre décembre 2010 et mars 2011, 89 pièces médiatiques ont été diffusées par divers organes de

presse, nationaux et internationaux. Précisons que de nombreux articles parus sur Internet correspondent à des articles dans des journaux écrits.

En plus des principaux médias gabonais (Union, Gabon Matin, RTG1), des médias internationaux d'importance ont diffusé l'information. Il s'agit du *New York Times*, du *London Times*, du *Daily Mail*, du *Guardian*, de BBC radio, BBC *Wildlife magazine* et de CNN.

Formation : L'information et la formation des autorités compétentes en matière d'application de la loi sur la faune constituent un préalable nécessaire, de sorte que *Conservation Justice* a décidé de se consacrer également à cet aspect.

Avec les Eaux et Forêts, le Projet AALF a ainsi pu organiser des séances de formation à l'Ecole Nationale de Gendarmerie Gabonaise. Ainsi, plus de 100 officiers et plus de 200 nouvelles recrues ont été sensibilisés sur la législation faunique. Davantage de gendarmes devront encore être formés dans les prochains mois. Précisons que des cours relatifs à la protection de la faune devraient prochainement être officiellement intégrés dans le cursus de formation des gendarmes, ceci grâce à l'initiative de *Conservation Justice*.

De même, 20 juges ont pu être informés sur la nouvelle législation en matière de protection de la faune sauvage. Finalement, des séances de formation sont actuellement en cours avec les douaniers gabonais.

Conclusion

La bonne réussite des premières arrestations ainsi que la volonté manifeste des forces de l'ordre, du Ministère des Eaux et Forêts et du parquet de condamner les mis en cause ont laissé présager des résultats très prometteurs au Gabon. Toutefois, les décisions de justice ont été décevantes et le projet AALF travaille étroitement avec les différentes administrations et partenaires afin d'améliorer ce triste

constat. Nous espérons que la collaboration et l'appui des autorités, des ambassades et des ONG de conservation nationales et internationales se maintiendront et se consolideront même davantage afin de lutter ensemble contre le trafic de produits fauniques.

Au-delà du nombre d'opérations et de leur efficacité, la portée des activités du projet AALF dans la réduction du commerce illicite des produits fauniques est évidente. En effet, grâce à une médiatisation intense des résultats obtenus, la population de Libreville et du Gabon de manière plus générale est davantage informée sur la législation et les risques encourus.

Le renforcement de l'application de la loi faunique demeure une priorité au vu des manquements qui existent dans son application effective et des menaces croissantes qui pèsent sur des espèces emblématiques sujettes à un trafic international exorbitant. Nous espérons que les différents bailleurs, ONG et organismes étatiques en sont conscients et s'impliqueront davantage dans des projets similaires et les expériences existantes, que ce soit au Cameroun, Congo, Gabon ou en République Centrafrique mais également dans le reste du monde.

Luc Mathot

Références

- LAGA (2011): Annual report (2010) Last Great Ape Organisation (www.laga-enforcement.org)
- O'Connell-Rodwell, C. & Parry-Jones, R. (2002): An Assessment of China's Management of Trade in Elephants and Elephant Products. TRAFFIC International
- Lagrot, J-F. (2007): Ivoire : au Cœur du trafic. Sciences et avenir, <http://www.sciencesetavenir.fr/magazine/evnement/093669/ivoire-au-coeur-du-traffic.html>
- Mathot, L. (2010): Quand trafic de faune rime avec trafic d'influence. Le cas du Projet PALF en République du Congo. *Parcs et Réserves* 65/3, 4-8
- PALF (2009): Rapport d'activité annuel du PALF, septembre 2008-août 2009. The Aspinall Foundation
- TRAFFIC (2010): Seizures and prosecutions. March 1997-March 2010, TRAFFIC Bulletin, 16, 3



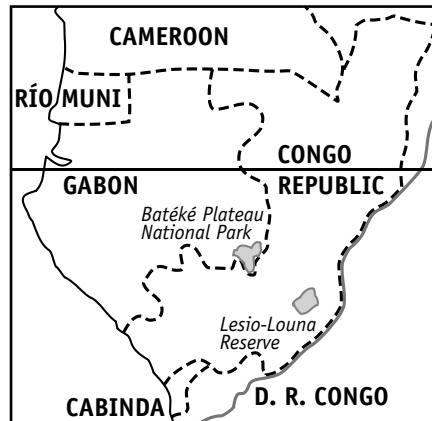
GORILLES

Projet de Protection des Gorilles : situation des gorilles en 2011

Dans les forêts du sud-est du Gabon, un projet unique en son genre de réintroduction de gorilles s'efforce depuis 12 ans de rendre à la vie sauvage de jeunes gorilles orphelins. Il s'agit du *Projet de Protection des Gorilles* (PPG Gabon) mené par *The Aspinall Foundation* (Fondation Aspinall), qui est une œuvre de charité britannique. Les jeunes animaux concernés sont issus pour la plupart du trafic d'animaux et de la chasse illégale qui sévissent dans les forêts du Gabon et déciment peu à peu les populations de gorilles (en l'occurrence la sous-espèce de plaine de l'ouest, *Gorilla gorilla gorilla*). Sept autres jeunes gorilles proviennent des zoos de la Fondation Aspinall en Angleterre. Leurs mères ayant eu des difficultés pour s'en occuper, ces jeunes gorilles leur ont été retirés. Ils ont ainsi eu la chance d'échapper à une mort certaine grâce aux efforts conjoints du *Projet de Protection des Gorilles* et du Ministère des Eaux et Forêts, dont les agents ont procédé à leur confiscation.

Aujourd'hui, 2 groupes de gorilles sont complètement autonomes et suivis dans les forêts du Parc National des Plateaux Batéké (PNPB). Le groupe de Tonga, un mâle âgé de 14 ans et demi, compte 20 individus. Le groupe de Djalta, un autre mâle âgé lui de 13 ans et originaire d'Angleterre, n'est composé que de 3 individus. Souba, une femelle de près de 10 ans, fait depuis la fin du mois d'avril partie du groupe de Tonga.

Tonga est un orphelin dont l'histoire est assez remarquable. Sauvé des chasseurs, et donc d'une mort certaine à Port-Gentil, il a été récupéré en 1999 par le PPG à l'âge de 2 ans et demi. Blessé physiquement, traumatisé, ce jeune orphelin a construit une nouvelle



Les 2 réserves servant à la réintroduction des gorilles par le PPG

Angela Meder, sur la base d'informations fournies par le PPG-Gabon

vie au sein des forêts du PNPB sous la surveillance quotidienne des Agents du PPG, qui sont aujourd'hui au nombre de 24. Il se trouve maintenant à la tête d'un groupe de 20 gorilles comprenant 15 adultes, soit 10 femelles et 5 mâles, dont l'âge est compris entre 11 et 14 ans et demi. Le groupe a connu 5 naissances dans les forêts du PNPB : Lékédi (environ 14 ans) a mis au monde Okéli (mâle de 3 ans 7 mois), Moanda (13 ans) a donné naissance à Ntsege (femelle de 2 ans 9 mois), Sophie (14 ans et demi) a procréé Antsia (sexe



Sophie avec Antsia, Mbundu et Tonga

Photo: PPG Gabon



Braconniers congolais arrêtés par le PPG et des éco-gardes de l'ANPN en décembre 2010

Photo: PPG Gabon

indéterminé, 2 ans 3 mois), Zora (11 ans 3 mois) a mis au monde Antseleme (sexe indéterminé, 1 ans et 1 mois) et Otala (12 ans et demi) a donné naissance à Mbié (2 mois). Tous ces enfants se portent bien.

De nombreux accouplements ont été observés entre les femelles adultes et Tonga, le mâle leader du groupe, mais plusieurs autres mâles sont également en âge de procréer : Kongo (environ 13 ans et demi), Ngoma, Iwindo (tous les 2 âgés d'environ 12 ans et demi) et Boumango (environ 12 ans). Le projet prévoit de dresser le profil génétique des mâles et des enfants, afin de préciser la paternité de chacun des enfants.

Autre fait intéressant, ces 4 mâles dos noirs/dos argentés constituent avec Tonga une véritable équipe de *gardes du corps* qui s'interpose systématiquement entre tout membre de l'équipe voulant s'approcher d'Otala pour jouer au paparazzi.

Le groupe de Tonga et celui de Djalta se portent bien et passent de longs moments dans les marécages afin de se nourrir. Leur domaine vital s'est considérablement agrandi vers le nord et le sud, ce qui les expose à un risque accru du braconnage. Ce dernier est très intense dans le PNPB mais com-



GORILLES

menace à nouveau à diminuer. En effet, les gardes du PPG ont redoublé d'efforts et ont procédé à la capture d'une quinzaine de braconniers au cours des 6 derniers mois. Les braconniers capturés ont été remis au Conservateur du PNPB (*Agence Nationale des Parcs Nationaux – ANPN*) et à la Gendarmerie nationale, et ont été condamnés à des peines de 6 mois de prison ferme. Le PPG vient également de signer avec l'ANPN un accord relatif au renforcement du financement offert par la Fondation Aspinall à l'ANPN. Ce soutien financier, mais aussi logistique et humain, va permettre à l'ANPN de déployer une dizaine de gardes supplémentaires, qui pourront œuvrer à la protection des forêts et des savanes du PNPB. La reconquête du parc national prend ainsi de l'ampleur.

Enfin, le PPG s'occupe aussi de l'acclimatation d'un petit groupe de 4 orphelins (3 femelles et 1 mâle, âgés de 3 à 5 ans), dans les forêts de l'ouest du PNPB. Ce troisième groupe est encore très dépendant des humains, notamment au niveau affectif ainsi que pour sa protection. Le PPG discute actuellement avec l'ANPN et la Fondation Aspinall de la possibilité de procéder à de nouvelles confiscations (jusqu'à une dizaine?) dans un proche avenir. Cette action facilitera l'application par les autorités compétentes des lois en matière de faune sauvage, bien souvent limitées par l'absence de solutions quant aux grands singes orphelins confisqués. Le PPG souhaite ainsi renforcer son soutien aux autorités gabonaises chargées de lutter contre ce problème sensible, tout en offrant un



Bumbie

Photo: PPG Gabon

avenir à ces petits orphelins qui auront une nouvelle chance de vivre libres au sein de ce troisième groupe. Il est à noter que l'objectif à terme du PPG dans le PNPB est de reconstituer une population viable de gorilles de plaine de l'ouest, espèce disparue depuis quelques décennies de la région.

Ces naissances, ainsi que l'acclimatation de nouveaux orphelins, symbolisent donc l'espoir de voir un jour les forêts et les savanes des Plateaux Bataké repeuplées de gorilles.

Nicolas Bout et Amos Courage



Sophie avec Antsia

Photo: PPG Gabon